

Rubrique 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / OU DE L'ENTREPRISE

1.1 Identification de produit

Nom commercial: EMPRISE
Description du produit: Granulés dispersibles dans l'eau (WG)

UFI Code : NJFH-76MX-D10Y-Q5UK

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Fongicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4 Ireland	Life Scientific France, 11-13 rue des Aulnes, 69760 Limonest, Lyon, France
Téléphone:	+353 (0) 1 2832024	N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Web:	www.lifescientific.com	
Email:	info@lifescientific.com	

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de d'urgence : Centre antipoison de Paris : 0140054848,
Voir <http://www.centres-antipoison.net/> pour les numéros d'urgence associés à d'autres provinces.

Rubrique 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008

Cutanée sens.	Catégorie 1	H317
Irritation oculaire	Catégorie 2	H319
Cancérogénicité	Catégorie 2	H351
Aquatique. Acute	Catégorie 1	H400

2.2. Eléments d'étiquetage

Classification conformément aux (CE) No. 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence :

P261 Éviter de respirer les aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.

Délai de rentrée sur les parcelles traitées : 48 heures.

2.3 Autre Dangers

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface / éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau, pour un maximum de 3 applications par an à la dose de 4 kg/ha.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau, pour un maximum de 6 applications par an à la dose de 4 kg/ha.

Aucun danger supplémentaire connu outre ceux déjà mentionnés.

Folpet: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).
Fosétyl Aluminium: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Cette substance/mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB).

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1% ou plus.

Rubrique 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3.2 Mélanges

Nom Chimique	CAS No	EC No	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% w/w)
Fosétyl Aluminium	39148-24-8	254-320-2	Eye Dam. 1, H318	50.0
Folpel	133-07-3	205-088-6	Carc. 2, H351 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400	25.0
Kaolin	1332-58-7	310-194-1	Non classé	>1.0

Caractéristiques de la particule

Cette substance/Ce mélange ne contient pas de nanoformes.

Rubrique 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Descriptions des premier secours

Informations générales :	En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Traiter les symptômes. Si malaise, consulter un médecin montrant l'emballage, de l'étiquette ou la fiche de données de sécurité
En cas d'ingestion:	Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.
Contact avec la peau:	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse savon, si disponible,. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux:	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et diffères

Irritation de la peau, des yeux et des muqueuses

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude.

Rubrique 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Pour les petits feux:	Utiliser de l'eau pulvérisée, une poudre chimique, mousse ou le dioxyde de carbone.
Pour les grands incendies:	Utiliser de la mousse anti-alcool ou de l'eau pulvérisée. Évitez d'utiliser un jet d'eau concentré, qui peut causer le feu pour disperser ou de propagation.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:	Oxyde de carbone (CO) Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de phosphore Oxydes de soufre Acide chlorhydrique (HCl)
-------------------------------------	---

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Combattre l'incendie d'une distance sécuritaire et un endroit protégé. Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression. Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.

Rubrique 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Utiliser un équipement de protection individuelle. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel ; de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

6.4 Référence à d'autre sections

Informations concernant la manipulation, voir section 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8. Informations concernant l'élimination, voir section 13.

Rubrique 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans dangers

Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement. Éviter la formation de poussière. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

7.2 Conditions d'un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage: Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien aéré. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Emballage: Conserver dans le conteneur original.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particuliers

Aucune donnée n'est disponible. Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

Rubrique 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de control

Composants	Limite(s) d'exposition	Catégorie de valeurs	Source
Fosétyl Aluminium	5 mg/m ³	TWA	Supplier
Folpel	0.1 mg/m ³	TWA	Supplier
Kaolin	10 mg/m ³	VME	Supplier

8.2. Contrôle de l'exposition

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé (Équipement de protection individuelle), l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire: Porter un masque filtrant les particules (facteur de protection 4) de type EN149FFP1 ou équivalent. Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place (par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

Protection de la peau:	Porter une combinaison standard et un vêtement de catégorie 3 type 5. En cas de risques d'exposition significative, un niveau de protection plus important doit être envisagé. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle. EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065.
Protection des mains:	Utiliser caoutchouc nitrile gants résistant aux produits chimiques appropriés. Les gants devraient avoir une percée minimum temps qui est adaptée à la durée de l'exposition. Les gants devraient être changés lorsqu'on est percée suspecté ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains fréquemment. Gants de protection conformes à EN 374 (EN ISO 374-1/A1 et EN 16523-1+A1 (type A). Pour les gants à usage unique, certifiée EN ISO 374-1/A1 et EN ISO 374-2 (types A,B ou C).
Protection des yeux:	Porter des lunettes masque (conformes à la norme EN166 ou EN 170 (CE, sigle 3) domaine d'utilisation = 5 ou équivalent).
Mesures d'hygiène:	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains et le visage avec de l'eau et du savon avant les pauses .Douche à la fin de la journée de travail. Décontaminer les vêtements de protection avant de les réutiliser.

Rubrique 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	solide/granulés
Couleur:	beige
Odeur:	faible, caractéristique
Seuil olfactif :	donnée non disponible
pH (23 ° C):	3,0 – 4,0 (à 1% eau désionisée)
Point d'éclair (° C):	Non applicable
Inflammabilité (solide, gazeux):	Le produit n'est pas facilement inflammable.
Masse volumique apparente:	env. 0,65 g/ml (non tassé)
Hydrosolubilité:	Dispersable
Coefficient de partage n-octanol/ Eau	Fosétyl Aluminium: log Pow: -2,1 Folpet: log Pow: 3,017
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	Donnée non disponible

9.2 Autre information

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Explosivité	Non explosif
Propriétés comburantes	Le produit n'est pas comburant
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Inflammabilité	Le produit n'est pas facilement inflammable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible. Cette substance/Ce mélange ne contient pas de nanoformes.

Rubrique 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales. Peut s'auto-échauffer en cas de stockage en masse à température élevée.

10.2 Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuse

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe, éviter l'exposition à l'humidité. Voir section 7.

10.5 Matières incompatibles

Stocker dans l'emballage d'origine.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

Rubrique 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

DL50 orale (rat): >2000 mg/kg
DL50 cutanée (rat): >2000 mg/kg

Lésion/Irritation des yeux (lapin): Irritant pour les yeux.
Corrosion/Irritation de la peau (lapin): Faiblement irritant
Sensibilisation Peau (souris): Sensibilisant.

Evaluation de la toxicité à dose unique, spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Fosétyl Aluminium : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Folpet : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la toxicité à dose répétée

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.
Folpet : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Evaluation de la mutagénèse

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.
Folpet : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Evaluation de la cancérogénicité

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.
Folpet : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : Duodénum. Le mécanisme qui déclenche des tumeurs chez les rongeurs n'est pas applicable aux faibles niveaux d'exposition d'une utilisation normale. Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat.

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.
Folpet : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.
Folpet : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien :

Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1% ou plus.

Rubrique 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

CL₅₀ Oncorhynchus mykiss (96 h): 0.53 mg/l
CE₅₀ Daphnia magna (96h): 2.6 mg/l
CE₅₀ Desmodesmus subspicatus (72h): 27 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Fosétyl Aluminium: rapidement biodégradable, Koc: 0,1
Folpet: rapidement biodégradable, Koc: 304

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Fosétyl Aluminium:: Ne montre pas de bioaccumulation.
Folpet : Ne montre pas de bioaccumulation. Facteur de bioconcentration (FBC) 1,8

12.4 Mobilité dans le sol

Fosétyl Aluminium : Extrêmement mobile dans le sol
Folpet : Modérément mobile dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Fosétyl Aluminium: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Folpet: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

Rubrique 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement de déchets

Produit: Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

Emballages contaminés: Vider, rincer et éliminer les emballages vides. Ne jamais réutiliser des récipients vides pour d'autres usages. Rincez à 3 reprises (agitant pendant 30 secondes le bidon rempli au 1/3 d'eau claire, videz les eaux de rinçage dans la cuve du pulvérisateur, égouttez le bidon). Les remettre à un service de collecte spécifique aux produits professionnels comme la filière ADIVALOR, ou à un autre service de collecte spécifique comme EcoDDS pour les produits grand public. Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

Code d'élimination des déchets: 02 01 08* déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

Rubrique 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de ADN transport par voies de navigation intérieures, du l'ADR pour la route, du RID pour le rail, l'IMDG pour la mer, et de OACI/IATA pour le transport par air :

14.1. Numéro ONU :

3088

14.2. Nom d'expédition des Nations unies :

SOLIDE ORGANIQUE AUTO-ECHAUFFANT, N.S.A.
(FOLPEL MELANGE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

4.2

14.4. Groupe d'emballage :

III

14.5. Dangers pour l'environnement :

ADR/RID/ADN
Dangereux pour l'environnement Oui
Code danger : 40
Code tunnel : E

IMDG
Polluant marin : Oui

IATA
Dangereux pour l'environnement Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée n'est disponible (Voir les sections 6 à 8).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Exempté de la classe 4.2 si transporté dans des emballages inférieurs à 3 m3 (ADR § 2.2.42.1.5 , IMDG § 2.4.3.2.3.2, IATA §3.4.2.3.3.1).

Rubrique 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Régulations/législation particuliers a la substance ou au mélange en matière de sécurité, de sante et d'environnement de la section 3

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Le mélange ne contient pas de «substances extrêmement préoccupantes» (SVHC) publié par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) en vertu de l'article 57 de REACH <http://echa.europa.eu/web/guest/candidate-list-table>

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

Rubrique 16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Texte complet des phrases H citées dans les sections 2 et 3 :

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Date de première délivrance: 02.11.2017

Date de actuelle délivrance : 30/01/2026

Les informations présentées dans ce document sont exactes au meilleur de notre connaissance, information et croyance à la date de sa publication. Toutefois, les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour les méthodes de manutention, stockage, utilisation, le transport et l'élimination du produit, et n'est pas considéré comme une garantie ou spécification de qualité. Life Scientific Limited ne pourra être tenu responsable de toute perte ou dommages résultant de la manipulation, le stockage, l'utilisation ou l'élimination du produit. Les informations contenues dans ce document ne concerne que ce produit spécifique et ne peut être valable que si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits.